

# Conseil Municipal

## Compte-rendu sommaire du

### 27 septembre 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Mme Catherine CUINET. M. Didier BERTOLETTI est secrétaire de séance. Tous les conseillers sont présents sauf Mme Adriana DOMERGUE qui donne pouvoir à Mme Catherine CUINET.

Le conseil débute à 20h15 par la lecture du compte-rendu de la séance du 29 août 2016 qui est approuvé à l'unanimité.

#### Délibérations :

##### 1/ SIFAL : modification des statuts

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la proposition statutaire visant à intégrer la commune de PUGEY dans le SIFAL qui devient le Syndicat Intercommunal de regroupement scolaire de Fontain, Arguel, La Vèze, Pugey (SIFALP) à compter du 1er janvier 2017.

**pour : 9    contre : 0    abstention : 0**

##### 2/ prêt : choix d'une banque

Après avoir entendu l'exposé de M. Didier BERTOLETTI, adjoint délégué aux finances de la commune, et avoir délibéré sur les quatre banques présentées, le Conseil Municipal décide de porter son choix sur l'offre de la Caisse d'Épargne pour les travaux de réfection de l'ancien groupe scolaire avec les caractéristiques suivantes :

Montant : 250 000 €

Durée : 18 ans

Remboursement à taux fixe trimestriel de 1.25 %

Frais de dossier de 0.15 %

Et autorise Madame le Maire à signer tout document afférent à ce prêt.

**pour : 9    contre : 0    abstention : 0**

##### 3/ mutuelle solidaire : conventions

Madame le Maire rappelle que lors de la dernière séance du Conseil, un accord de principe avait été émis pour permettre un partenariat avec l'association ACTIOM. Cette structure proposera aux habitants qui le souhaitent une mutuelle complémentaire et assurera une mission de conseil auprès des bénéficiaires. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention de partenariat avec l'association ACTIOM ainsi que celle de mise à disposition gratuite d'un local.

**pour : 9    contre : 0    abstention : 0**

#### INFORMATIONS

Déneigement 2016-2017 : le 1<sup>er</sup> adjoint reprendra contact avec le prestataire de l'année dernière

Affouage GENNES : la commune de Gennes propose de l'affouage. Les personnes intéressées peuvent appeler au 03.81.55.75.32

---

Vu pour être affiché le 29 septembre 2016, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

(Sceau de la mairie)



Le Maire,

(Signature)